

Article 29 du Règlement

à 20 000 \$. Nous avons appris que 8 p. 100 de ces exploitations sont insolvables. Ce qui représente environ 13 680 fermes. Les témoignages ont aussi révélé que 23 p. 100 des exploitations agricoles du Canada, c'est-à-dire 53 000, ont de sérieux problèmes de liquidités.

Des milliers de fermes au bord de la faillite sont sur le point de fermer leurs portes. Le gouvernement a poursuivi une politique inadéquate, qui n'a su prévenir cette crise et qui n'a pas procuré aux agriculteurs la sécurité nécessaire pour éviter la faillite. Voilà la vérité toute nue.

De nombreuses régions rurales au Canada et surtout dans l'ouest du pays ont le sentiment d'avoir été trahies. Depuis de très nombreuses années les agriculteurs canadiens ont voté pour les Conservateurs. Année après année, ils envoyaient au Parlement des députés conservateurs. Des 14 députés originaires de ma province, il n'y a que 5 Néo-Démocrates. La colère gronde dans l'Ouest du Canada qui se sent trahi. Les Canadiens de l'Ouest ont donné leurs voix aux Conservateurs dans de si nombreuses élections et se disaient dont qu'un gouvernement conservateur à Ottawa serait bien disposé à leur égard et comprendrait leurs besoins et problèmes.

Quand je retourne dans les secteurs ruraux de ma circonscription, c'est un message de colère et de déception que j'entends. Les gens sont furieux et déçus parce que le gouvernement n'a pas su vraiment répondre à leurs besoins et préoccupations. Ils se sentent au bord de la faillite et doutent que le gouvernement soit au fait de leur situation et, plus encore, qu'il ait conçu un plan cohérent pour leur éviter cette faillite.

Nous avons demandé et redemandé ici-même au gouvernement de dévoiler publiquement ses intentions. L'agriculture est en elle-même une affaire très risquée qui est assujettie à un grand nombre d'impondérables comme la température, le marché, les coûts et les sauterelles. C'est un jeu de hasard. Un autre hasard c'est la politique gouvernementale. Les agriculteurs doivent décider ce qu'ils vont planter et en quelles quantités et ils savent bien que c'est une question de chance, parce qu'ils ignorent ce que sera la politique gouvernementale. Ils se disent qu'au bout du compte, le gouvernement devra mettre sur pied un programme quelconque de paiements compensatoires, mais ils ne savent pas quels en seront les critères. Ils veulent agir de façon rationnelle et judicieuse sur le plan économique, mais ils ne le peuvent pas à cause de cette autre incertitude qui plane sur les programmes.

Nous avons réclamé jour après jour à la Chambre des communes que le gouvernement nous dise un peu ce qu'il compte faire. A-t-il une politique cohérente en tête? Plût au ciel que j'aie tort, mais je crains bien que le gouvernement n'ait aucune politique cohérente. Ce serait inexcusable puisque tout le monde s'attendait à ce qu'une guerre commerciale éclate entre les Européens et les Américains. Lorsque le projet de loi américain sur l'agriculture a été étudié et adopté par les législateurs des États-Unis, nous en connaissions déjà les conséquences. Nous avions amplement le temps de comprendre la nature du problème qui se poserait aux agriculteurs canadiens et commencer à mettre sur pied un mécanisme pour les protéger.

La première fois que nous avons entendu parler d'un programme remonte, je crois, à un jour ou deux après la lecture

du discours du Trône, à l'automne dernier. Le discours lui-même ne faisait aucune mention d'un programme précis. En fait, on y parlait très peu d'agriculture. Lorsque cette question a été soulevée à la Chambre, le gouvernement a essayé de se justifier en déclarant que c'était la première fois qu'il était question de l'agriculture à la première page d'un discours du Trône. La belle affaire! Les agriculteurs des Prairies n'en sont pas impressionnés pour autant.

A cette époque là, des élections avaient lieu en Saskatchewan. Au moment de la présentation du discours du Trône, le vice-premier ministre de la Saskatchewan se trouvait à Ottawa essayant d'obtenir quelque chose pour les agriculteurs canadiens, car le gouvernement conservateur de M. Devine connaissait de graves difficultés en Saskatchewan. Et bien, comme rien n'était prévu dans le discours, le vice-premier ministre, le premier ministre et un bon nombre de ministres de la Saskatchewan se sont mis à téléphoner. Ils ont téléphoné aux principaux ministres fédéraux représentant la Saskatchewan et, j'en suis sûr, au premier ministre (M. Mulroney) ainsi qu'au ministre de l'Agriculture (M. Wise). Ils ont obtenu quelque chose. Lorsque le premier ministre a présenté son discours, il y a ajouté une promesse de financement d'un milliard de dollars.

Nous avons ensuite essayé à la Chambre d'avoir une idée de ce que représentait ce montant. Jour après jour, nous avons demandé s'il s'agissait de nouveaux fonds et quel était l'objectif visé. Il devint évident que cet engagement d'un milliard de dollars n'était pas le fruit d'une réflexion mûrie sur la façon dont le gouvernement allait s'attaquer au problème. Il était donc évident que cette réponse était politique et ne visait pas à mettre fin à la crise qu'affrontent aujourd'hui les agriculteurs, ni aux affrontements entre les Européens et les Américains...

[Français]

M. Gérin: J'invoque le Règlement, monsieur le Président!

M. le vice-président: L'honorable député de Mégantic—Compton—Stanstead (M. Gérin) fait un rappel au Règlement.

M. Gérin: Monsieur le Président, c'est parce que je constate qu'il est une heure moins vingt. J'écoute avec attention le député du NPD, parce qu'on sait que c'est le NPD qui a demandé un débat d'urgence. Je suis ici, et j'écoute depuis six heures et demie les débats de la Chambre et je ne constate aucune urgence. Qui plus est, je constate aussi que le NPD, qui prétend que c'est un débat d'urgence, n'a que trois députés ici ce soir. Nous, nous faisons notre devoir. S'il y a urgence, comme prétend le NPD, je pense qu'il devra le démontrer. De tout ce que j'ai entendu aujourd'hui, je ne constate absolument rien d'urgent comme tel.

Je suis prêt, comme député, monsieur le Président, à faire mon devoir, à assister au débat, à intervenir, à écouter le député, mais à la condition cependant qu'il démontre en quoi c'était urgent et en quoi le gouvernement n'aurait pas fait son devoir. Au contraire, je pense bien, monsieur le Président, et vous allez l'admettre, que les cultivateurs canadiens vont admettre que nous avons fait notre devoir.

M. le vice-président: Je ne crois pas que ce soit un rappel au Règlement.